

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1051**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Enveloppe du bâtiment : façades - étanchéité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce BTS est chargé de l'étude et de la réalisation des finitions extérieures du bâtiment, du revêtement des façades et des toitures. Il sait détecter les contraintes de l'environnement lors de l'utilisation du bâtiment sur le plan thermique, acoustique et de l'éclairage.

Il élabore des études techniques, organise et contrôle les travaux.

Il établit les coûts prévisionnels et les devis en suivant la trésorerie du chantier.

Il peut avoir une action commerciale.

Il développe le réseau relationnel, conseille le client.

Il prend en charge un ou plusieurs secteurs, selon l'organisation de l'entreprise ou la complexité de l'ouvrage.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprise du bâtiment (construction ou rénovation), bureau d'études ou d'ingénierie, cabinet d'assurances..., fabricants et marchands de matériaux, d'équipements et de matériels.

responsable de travaux, chef de travaux, coordonnateur de travaux, chargé d'études techniques bâtiment, technicien bâtiment

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Etude d'un système d'enveloppe : sciences du bâtiment - Etude d'un système d'enveloppe : technologie de construction
- Etude d'un système d'enveloppe : économie et organisation
- Etude technique appliquée : travaux pratiques
- Etude technique appliquée : compte-rendu d'activité en milieu professionnel
- Epreuve professionnelle de synthèse
- Français
- Langue vivante étrangère 1
- Mathématiques
- Sciences physiques

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03/09/1997

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**